



SOUS-PREFECTURE DE COMPIEGNE (OISE)

Compiègne, le 25 JUIN 2019

Bureau de l'animation territoriale
Section des collectivités territoriales
Affaire suivie par Emmanuelle Moysan
Tel : 03 44 06.74.27
Fax : 03 44 40 09 15
E.mail : emmanuelle.moysan@oise.gouv.fr
Réf : BAT/EM/N° 457 /2019

Le Sous-Préfet de Compiègne

à

Monsieur le Maire de Lassigny

Objet : Dotation d'équipement des territoires ruraux 2019
PJ : 3 (arrêté, imprimé de demande de versement et état récapitulatif)

Dans la continuité de l'engagement de l'État en faveur du soutien à l'investissement local, les crédits de la DETR restent stables au plan national en 2019, soit 1,046 milliard d'euros.

Pour le département de l'Oise, le montant de l'enveloppe s'élève à 14 420 107 €.

Aussi, j'ai l'honneur de vous informer que, dans le cadre de la programmation 2019 des opérations éligibles à la dotation d'équipement des territoires ruraux, j'ai décidé de retenir le dossier que vous avez présenté pour la construction d'un bâtiment abritant une restauration scolaire -1ère tranche.

En conséquence, vous trouverez, ci-joint, copie de mon arrêté vous attribuant une subvention de 67 500,00 €, calculée au taux de 45 %, sur une dépense subventionnable plafonnée de 150 000,00 €.

Une avance de 30 % du montant de la subvention attribuée pourra vous être versée dès réception de la déclaration de commencement de travaux.

Des acomptes successifs pourront, à votre demande, être obtenus à mesure de l'état d'avancement des travaux, sur production des factures, accompagnées d'un tableau récapitulatif dûment rempli conformément au modèle joint et certifié par le receveur municipal, dans la limite de 80 % de la subvention allouée. Le versement du solde interviendra au vu de la certification de la réalisation des travaux, de leur conformité avec les caractéristiques visées dans la décision de subvention et sur production du plan de financement final de l'opération accompagné d'un tableau récapitulatif définitif des dépenses.

J'appelle votre attention sur la nécessité d'une utilisation rapide des crédits alloués afin d'alimenter la commande publique et de favoriser l'emploi local et vous remercie des dispositions que vous pourrez prendre en ce sens.

Mes services demeurent à votre disposition pour vous apporter les précisions complémentaires que vous jugeriez nécessaires.

Pour le sous-préfet de l'arrondissement de Senlis
en charge de l'intérim,
et par délégation,
la secrétaire générale

Annick Durand